

PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES



Direction départementale de
l'agriculture et de la forêt

Service eau forêt environnement

**RAPPORT de la D.D.A.F. concernant le dommage sur troupeau domestique
de Monsieur Bernard ALLEGRE – Elevage 641448017 sur la commune d'ASSON.**

Chronologie des faits – actions entreprises

Le 2 octobre 2008 vers 8 H 15, M. ALLEGRE découvre le dommage. Celui-ci est signalé le même jour vers 20 H auprès de l'ONCFS et du Parc. Ce dommage est présumé daté entre le 30 septembre et le 3 octobre 2008 (une partie durant la nuit du 2 au 3 octobre).

Le constat est réalisé sur le terrain le 3 octobre par les agents de l'ONCFS assisté de personnels du Parc national des Pyrénées. Le constat est rédigé le samedi 4 octobre. Plusieurs photos d'empreintes présumées d'ours sont adressées aux services le 4 octobre. Il est décidé, en concertation DDAF/ONCFS de les expertiser et de réaliser des prospections de terrain dès le dimanche 5 octobre par l'ONCFS (service départemental et équipe technique ours).

Le constat est remis à la DDAF lundi 6 octobre.

Plusieurs rumeurs concernant une prédation par le loup, le lynx ou la présence d'un chien errant sont explorées : une expertise est demandée à l'ONCFS groupe loup-lynx en Isère et le témoignage écrit de présence de chien errant est recueilli par les services de l'ONCFS.

Conclusions des constats, rapports et expertises réalisés

- Les constats de l'ONCFS font état de 8 bêtes mortes et de 7 blessées. 3 sont disparues dont 2 ont été retrouvées mortes le 11 octobre, une manquante.
- Sur les bêtes analysables, l'agent constatateur de l'ONCFS note des perforations aux membres postérieurs, au cou et à la nuque, des coupures nettes au cou et sur le museau. L'écartement entre les perforations est de 45 mm et leur diamètre est inférieur à 2 mm. Les dépoilles sont éparpillées sur plus de 800 m.
- Les rapports d'expertise de traces réalisés par JJ Camarra de l'ONCFS ainsi que l'expertise de PY Quenette concluent tous à exclure l'ours.
- Le rapport de l'ETO écartera de façon certaine l'ours, le lynx et le loup.
- Les prospections réalisées par les agents de l'ONCFS, de l'ETO, les 3, 4 et 5 octobre n'ont fait apparaître aucun indice de présence d'ours de loup et de lynx.
- L'avis technique du chef de projet « loup, lynx » de l'ONCFS à Gères (38) exclut formellement le loup et le lynx.